

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 19 mars 2021



Le 19 mars 2021, à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est rassemblé à la Salle Emmanuel Chabrier de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Cédric DE OLIVEIRA, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Emmanuel DUMENIL, M. Jacques LEMAIRE, Mme Joëlle DANIEL, M. Michel HIRTZ, M. Christophe LOYAU-TULASNE, M. Ludovic BOURDIN, Mme Sylvie POINTREAU, M. Didier THEME, Mme Karine BARTHELEMY, Mme Caroline BOILLE, Mme Axelle TREHIN, M. Christian VRAIN (suppléant).

DATE DE LA CONVOCATION

12 mars 2021

DATE D'AFFICHAGE

12 mars 2021

Pouvoir(s) :

M. Gérard DAVIET a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS.
M. Bruno FENET a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.
M. Benoit BARANGER a donné pouvoir à Mme Hédia GHANAY.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents :
17

Absents excusés :

Mme Régine HINET, M. Philippe CLEMOT, Mme Mélanie FORTIER, Mme Céline DELAGARDE, M. Michel GILLOT, M. Régis SALIC, Mme Armelle AUDIN, Mme Betsabée HAAS, M. Grégory PODDA, Mme Isabelle MELO, Mme Pascale DELAUNAY, Mme Nathalie GUENAUULT, M. Arnaud TURMINEL, Mme Marie-Christine DE SAINT SALVY.

Secrétaire de séance : Mme Hédia GHANAY

DELA 037 151 003 / 2021 – 7.1

FINANCES : Affectation des résultats du Compte Administratif 2020

Le Comité Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,
Vu le Compte Administratif 2020,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 20, CONTRE : 00, ABSTENTION : 00

Décide

Article 1 : d'approuver l'affectation des résultats du Compte Administratif 2020 du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) comme suit :

<i>PROPOSITION Affectation du résultat de fonctionnement 2020</i>	
compte 002 Recettes de fonctionnement, résultat de fonctionnement reporté	229 540,46 €
compte 1068 Recettes d'investissement résultat de fonctionnement capitalisé	+ 6 934,94 €
compte 001 Dépense d'investissement résultat d'investissement reporté	-6 934,94 €

Article 2 :

d'autoriser le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

ANVAL
*(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)*
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 26 mars 2021

Le Président,
Sébastien MARAIS

